



Lundi 9 décembre 2013

Projet de budget 2014

Présentation lors de la séance plénière des 18, 19 et 20 décembre 2013

Contact presse :
Service de presse – 01.53.85.66.45 - servicepresse@iledefrance.fr

Les conditions de vie des Francilien(ne)s au cœur du budget 2014

Les Franciliens verront se concrétiser, à travers ce budget, de nombreux engagements de la majorité. Fil conducteur des politiques menées par la Région, le budget déploie des nouveautés à venir et les priorités de la majorité régionale pour les Franciliens, qu'ils soient salariés, employeurs, touristes, lycéens, usagers des transports ou étudiants. En ce sens, la Région accompagne les habitants d'Ile-de-France dans leur quotidien et impulse à leurs côtés des projets d'avenir.

L'action régionale, dont ce budget est l'armature, devrait engendrer en 2014 plus de 120 000 emplois (directs et indirects).

→ Pour l'emploi, répondre aux impératifs du présent et préparer l'avenir

- Transition écologique et nouveau modèle de développement : dispositifs visant à réduire les inégalités territoriales, soutenir les investissements RSE, aider l'innovation responsable : 97 millions d'euros
- Développement des fonds d'investissements dédiés aux start-up du numérique et aux entreprises de la « Silver Economy » : 9 millions d'euros
- Aide aux entreprises connaissant des difficultés conjoncturelles ou celles reconnues comme des acteurs clés d'un secteur présentant de vraies perspectives de redressement : monté en puissance du dispositif « Rebonds » avec 10 millions d'euros

→ Améliorer les conditions de vie des Franciliens, un engagement dans la durée qui porte ses fruits

- 1,8 Md d'euros pour les transports dont : lancement des travaux du GPE avec le prolongement de la ligne 14, mise en œuvre des lignes de tramway T6 et T8, lancement des travaux pour les prolongements du T4, du T7, maintien de la tarification sociale
- Accompagnement financier des collectivités territoriales qui souhaitent déployer des bornes de charge pour les véhicules électriques sur l'espace public
- Création de nouveaux Parcs Naturels Régionaux et classement de 4 nouvelles Réserves Naturelles Régionales
- Développement de la filière de valorisation des déchets du BTP notamment liés au chantier du Grand Paris Express (création de 5000 à 8000 emplois d'ici 2020)

→ Les conditions de vie et d'étude des lycéens : faciliter le plaisir d'apprendre

- Construction de 2 lycées et 4 internats et financement d'études pour la construction de 4 autres internats, rénovation de lycées
- Déploiement dès la rentrée scolaire de septembre 2014, dans un nombre significatif d'établissements, d'une tarification unifiée de la restauration scolaire, modulée en fonction du quotient familial
- Mise en œuvre du nouveau dispositif de bourses pour les personnes détenues qui souhaitent engager ou poursuivre des études supérieures en prison
- Lancement du musée passager, musée itinérant pour favoriser l'accès à la culture de tous

→ Participer à l'effort de construction de logements et aider les franciliens modestes

- Construction de logements sociaux et très sociaux : 127 millions d'euros (familial et étudiant)
- Poursuivre la construction de 4 000 logements étudiants par an

Avec ce budget de réalisation, responsable et volontaire, la Région fait la démonstration de la capacité acquise à investir massivement pour préparer l'avenir et traduit d'ores et déjà les ambitions que nous nous sommes données dans le Projet « Ile-de-France 2030 ».

Une trajectoire financière solide

Le budget 2014 est un budget « volontaire » qui donne la priorité à l'investissement grâce à une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement et préserve la solidité financière régionale.

Au total, le budget 2014 s'élèvera à **4 751,1 Md€**, emprunt compris, soit un niveau total de dépenses effectives au niveau de celui de 2013 (+ 21,2 M€, soit + 0,4 % par rapport à 2013)

→ Un soutien aux investissements structurants

2,37 milliards d'euros en autorisations de programme seront inscrits au budget 2014 pour les nouveaux investissements soit une augmentation de **+ 5,7 % par rapport à 2013**. Cet effort se concentre dans les compétences prioritaires de la Région particulièrement sur les secteurs des « **Transports** », de « **l'enseignement secondaire** » et de « **l'aménagement** ».

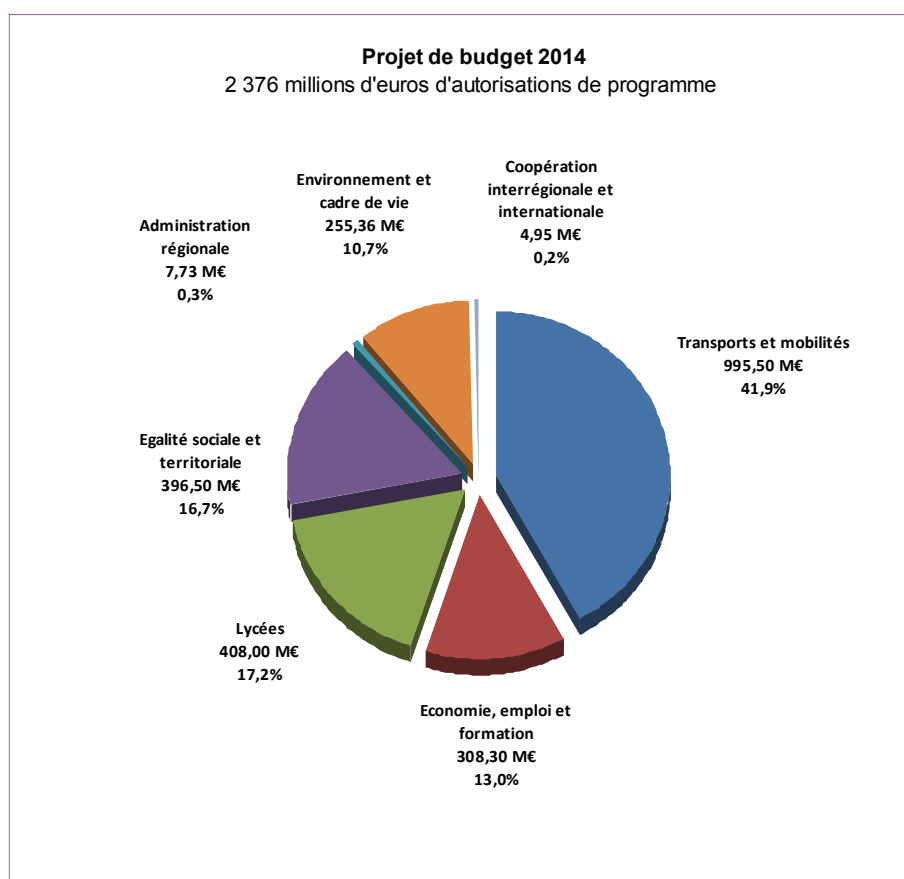
Le budget se veut au service de **l'emploi** et d'un modèle de **développement innovant promoteur de la conversion écologique et sociale** de l'Île-de-France.

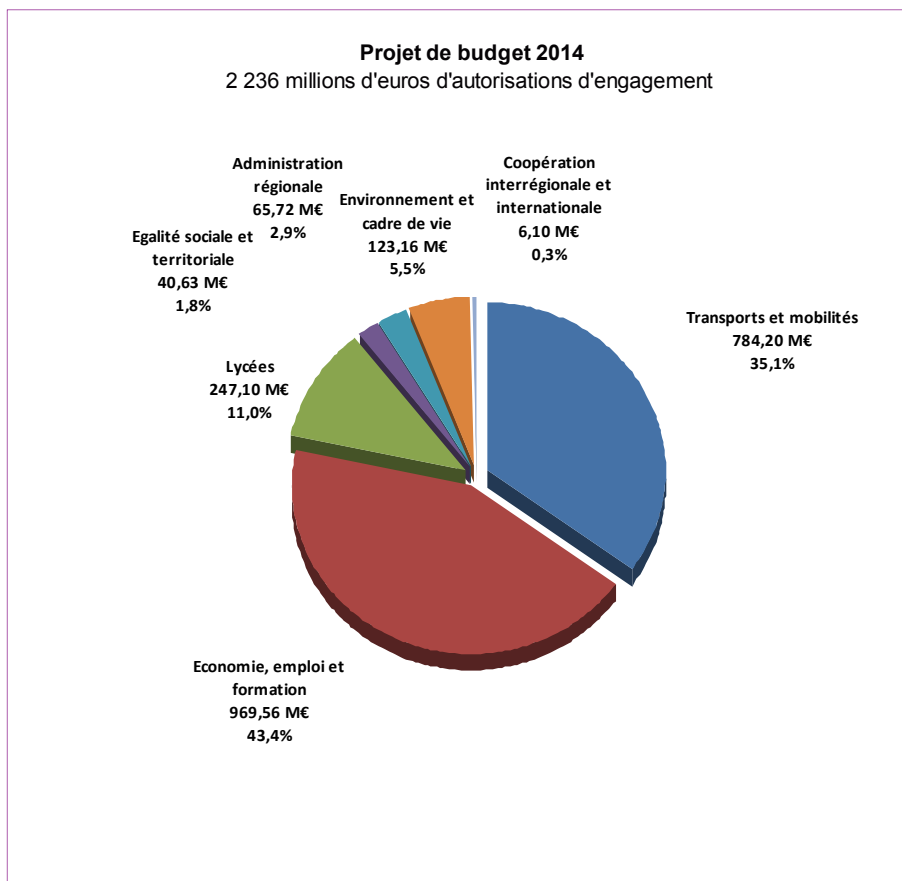
→ Une bonne maîtrise des dépenses de gestion

Les dépenses de fonctionnement sont ramenées à **2,23 milliards d'euros en autorisations d'engagement** soit **- 2,2 %**, par rapport à 2013. Les organismes associés à l'action publique régionale participent à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, dans le cadre des chantiers de mutualisation initiés depuis plus d'un an. Ainsi le total des subventions versées aux organismes associés baisse de 3,4%.

Au total, le projet de budget 2014, y compris la charge de la dette, confirme le respect des priorités et une maîtrise des dépenses:

- 2,37 Md€ en autorisations de programme
- 2,23 Md€ en autorisations d'engagement





→ Les grands équilibres financiers préservés

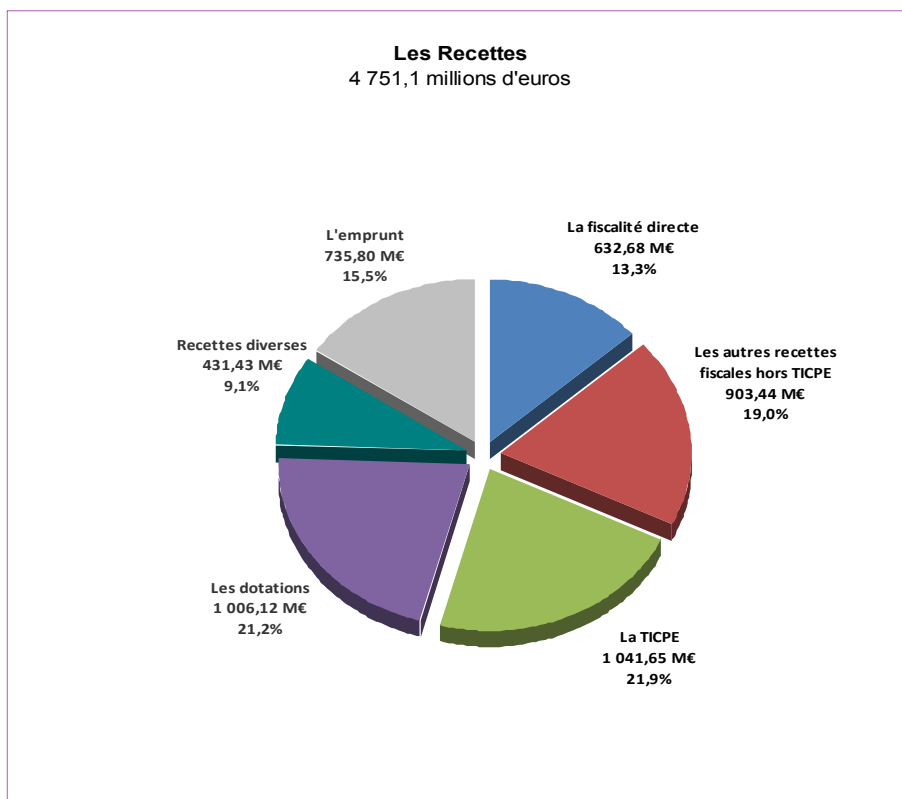
Les recettes prévisionnelles de la Région sont cette année contraintes et imposent une gestion prudente et inscrite dans le temps. **Les dotations de l'Etat affichent une diminution de 30 M€** et le produit de la **CVAE**, principale ressources fiscale directe, devrait afficher **une baisse en valeur de 1,5 %** en 2014 après une forte évolution en 2013.

Le budget régional est construit avec une majorité de recettes dépendantes de la conjoncture économique nationale. **Les recettes issues de la TICPE** et de ses modulations, qui sont assises sur les consommations de carburants devraient connaître à périmètre constant **une baisse globale de 0,1%**. Les recettes attendues de la **taxe sur les cartes grises** devraient également **baisser de 1,4 %** passant de **350 M€ inscrit au BP 2013 à 345 M€** en raison de la stagnation du marché automobile.

Les recettes régionales sont également soumises à une forte évolution de la péréquation CVAE que la Région a décidé d'anticiper dès 2013. Le prélèvement appliqué sur la seule croissance des recettes est évalué pour notre région **à 75 M€ en 2014**. Ce dispositif ne sera revu qu'en 2016. Autre recette fiscale, la **redevance pour créations de bureaux**, dont le produit est l'un des rares prévus en hausse (de 35 M€), **passera de 130 M€ à 165 M€**.

Ces évolutions facteurs de fortes incertitudes sur les ressources régionales sont compensées par la gestion prudentielle adoptée par la Région depuis plusieurs années, notamment en matière de charge de la dette. Cette gestion est d'ailleurs saluée par les agences de notation financière.

Au total, **le niveau de ressources pour la Région, hors emprunt, peut être maintenu à hauteur de 4,01 Md€**



→ Un niveau d'emprunt d'équilibre contenu à un niveau équivalent à celui de 2013

Le choix fait de maintenir une forte politique d'investissement avec en 2014, **1 631,6 M€ en crédits de paiement**, financé à hauteur de 55 % sur nos ressources propres, conduit à recourir à l'emprunt pour l'équilibre du budget.

Grâce à une gestion rigoureuse, la Région bénéficie de taux d'emprunt très bas (2,4 % de taux moyen annuel 2013) et **la charge de la dette reste maîtrisée avec en 2014 à 150 M€ en intérêts et 367 M€ en remboursement de capital**.

Les ratios financiers restent solides. Les agences de notation ont cette année encore confirmé la bonne gestion de la Région et maintenu la plus haute note possible pour une collectivité, soulignant « une planification financière réaliste et une forte transparence financière ».

La signature de la Région Ile de France demeure recherchée grâce à une gestion financière de qualité qui nous permet de bénéficier de taux encore très avantageux.

En 2014, **l'emprunt prévisionnel nécessaire pour équilibrer le budget s'élèvera à environ 735 M€**, montant analogue à ce que nous aurons emprunté en 2013, traduisant la volonté de l'exécutif régional de conserver la maîtrise de sa trajectoire financière.

A cet égard, nous resterons très attentifs aux règles de transparence demandées par la Région à ses partenaires financiers et bancaires, en particulier au regard de leur activité dans les paradis fiscaux.

Développement économique, innovation et tourisme

Les chiffres clés

⇒ **Budget global : 234,633 M€**

- **Investissement : 165,600 M€**
- **Fonctionnement : 69,033 M€**

✓ *Repères :*

- 1^{ère} région économique européenne : 607 milliards d'euros de PIB
- 1^{er} pôle d'implantation en Europe des 500 plus grandes entreprises internationales
- 5% du PIB européen
- 816.000 entreprises
- 130.000 entreprises innovantes ou à potentiel d'innovation
- 1^{ère} en Europe pour la R&D
- 1^{er} parc immobilier d'entreprises en Europe
- 1^{ère} région touristique au monde

- Budget en **hausse de 10%** par rapport à 2013
- **97 M€** pour la transition écologique et sociale
- **30 M€** pour le numérique
- **10 M€** pour les entreprises en difficulté
- L'aide à la création d'entreprise dans les quartiers **multipliée par 4**
- **1000 dossiers** de prêts bancaires garantis

La Région s'est imposée comme un acteur majeur en matière de développement économique, d'innovation et du numérique. L'emploi est la priorité absolue des engagements de la majorité. Avec l'adoption de sa Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI) en 2011, elle s'est résolument engagée dans le soutien aux PME franciliennes, principales créatrices d'emplois et de valeur.

Les compétences des régions en matière de développement économiques sont appelées à être renforcées par le nouvel acte de décentralisation. Par ailleurs, le Conseil régional poursuit la fédération des acteurs régionaux, notamment en matière d'export grâce à la préparation du Plan régional d'internationalisation des entreprises (PRIE). Enfin, l'articulation de son action avec celle menée par Bpifrance prend désormais sa pleine mesure. Aussi, la Région Ile-de-France fait le choix de renforcer en 2014 son ambition en faveur du **développement économique et de l'innovation (hors tourisme) avec un budget de 206 M€** (en AP et en AE), soit une augmentation de 13,6% par rapport à 2013. L'ambition régionale se porte tout particulièrement sur l'investissement avec une hausse de 25% des autorisations de programme (165,6 M€).

→ **La transition écologique et sociale, pilier de la Stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI)**

La **transition écologique et sociale** est au cœur de ce budget puisque **97 M€** lui sont consacrés avec des dispositifs visant à réduire les inégalités territoriales, « entreprendre autrement », soutenir les investissements RSE, aider l'innovation responsable... A titre d'exemple, le dispositif PM'up (24,5 M€) intègre systématiquement un autodiagnostic Haute Qualité Sociale et un parcours de progrès HQS/Développement durable.

La Région investit massivement pour les emplois de demain avec une **enveloppe de 30 M€ consacrée au numérique**. Il s'agit **d'investir dans les infrastructures** bien sûr, avec le très haut

débit de la fibre optique, notamment dans les endroits les plus isolés de l'Île-de-France, afin d'abolir les distances et créer de nouveaux services comme l'e-éducation et l'e-santé. Mais il s'agit également d'animer la vie numérique régionale, de développer les usages, multiplier les passerelles avec des lieux (incubateurs, coworking spaces, fablabs, le NUMA), des événements (Futur en Seine, Game Paris) ou des pratiques (Open source).

→ Création et développement des entreprises

Des fonds seront débloqués afin d'accompagner des secteurs en devenir. Ainsi, nouveauté de ce budget 2014, **9 M€ abonderont des fonds d'investissements dédiés aux start-up du numérique et aux entreprises de la « Silver Economy »** (l'économie du vieillissement).

Développer la culture de l'entrepreneuriat permettra également de redynamiser l'emploi francilien. Ainsi, 1,3 M€ sont alloués à l'aide à la création d'entreprise dans les quartiers en difficulté (crédits multipliés par 4), avec des dispositifs comme les Points d'Accueil à la Création d'Entreprise (PACE), visant des publics souvent très éloignés de l'emploi.

La Région souhaite également faire grandir les PME existantes, les mettre dans les meilleures conditions pour qu'elles puissent devenir des Etablissements de taille intermédiaire (ETI), génératrices d'activité et d'emploi. C'est l'une des missions du concours PM'up, qui vise les PME-PMI à fort potentiel. Cette aide sur mesure (jusqu'à 250 000€ avec appui d'experts, aide au recrutement et/ou à l'export) est renforcée avec **5 M€ supplémentaires, soit 33% d'augmentation**.

→ Aide à l'innovation technologique

Le soutien régional à l'innovation des entreprises se traduit par plusieurs types d'aide en fonction du niveau d'innovation de leurs projets : Aide à la maturation (AIMA) ; Aide à l'innovation responsable (AIR) et Aide à l'expérimentation (AIXPé). Ces trois aides sont regroupées dans le **Fonds Régional pour l'innovation et la Conversion écologique et sociale de l'économie (FRICES)**. Ce fonds doté de **10,5 M€** illustre la parfaite entente de la Région avec bpifrance, avec qui le FRICES a été créé.

→ Maintien de l'effort régional pour le tourisme

L'activité du secteur touristique, avec **45 millions de visiteurs accueillis et plus de 600 000 emplois directs et induits**, est un atout majeur pour l'économie et l'emploi régionaux. La destination Paris Île-de-France n'entend pas s'endormir sur ses lauriers et se veut résolument offensive. L'Île-de-France vient de créer sa marque de territoire « Paris Region, source of inspiration » afin de fédérer toutes les énergies des acteurs du secteur et continuera à développer des points d'accueil/information pour les visiteurs dans les aéroports, Versailles et Disneyland Paris. L'enveloppe allouée au tourisme est maintenue à 28 M€.

→ Soutien aux entreprises en difficulté

En 2014, le nouveau dispositif « Rebonds » doté de 10 M€ voté fin 2013, également en partenariat avec Bpifrance, montera en puissance. Il aidera les entreprises connaissant des difficultés conjoncturelles ou celles reconnues comme des acteurs clés d'un secteur présentant de vraies perspectives de redressement. L'idée étant toujours de préserver emploi et savoir-faire en Île-de-France.

Environnement

Les chiffres clés

⇒ Budget global : 140,26 M€

• Investissement : 105,1M€

• Fonctionnement : 35,16 M€

✓ Repères :

- 21% d'espace urbain, 28% d'espace boisé, milieu naturel, 50% d'espace agricole

- 15% des exploitations agricoles franciliennes pratiquent la vente en circuits courts

Le budget 2014 du secteur environnement, agriculture et énergie est au cœur de la stratégie régionale pour un **nouveau modèle de développement**. Ses deux grandes priorités sont la **transition énergétique** et le développement d'une **politique agricole** régionale ambitieuse. Par ailleurs, un objectif global rassemble toutes les actions : **l'emploi**.

→ Politique énergie climat

Elle représente 45 % du budget en investissement. Elle s'articule autour de deux axes :

- d'une part la **rénovation énergétique des logements** avec des aides augmentées pour les ménages les plus modestes : jusqu'à 86 % de prise en charge du coût des travaux ;
- d'autre part un soutien renouvelé aux énergies renouvelables et locales avec un **plan spécifique pour la méthanisation**.

Cette politique sera notamment relayée par l'action de **la SEM Energies POSIT'IF**. Un million d'euros investis dans la rénovation de logements, c'est aussi 26 emplois créés ou maintenus.

→ Une politique agricole régionale renforcée

Avec la gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), la Région va s'engager dans une mobilisation plus forte pour une **agriculture respectueuse de l'environnement, soutenable économiquement et utile aux franciliens**. Ainsi avec le « Pass Filières » seront soutenus l'élevage régional, les éco matériaux ou encore la filière bois (12 000 emplois potentiels). Par ailleurs, la protection des terres agricoles par l'Agence des espaces verts (AEV) est confortée par l'adoption du Schéma directeur (SDRIF).

Autres projets phares lancés en 2014 :

- développement de la filière de valorisation des déchets du BTP notamment liés au chantier du Grand Paris Express (création de 5000 à 8000 emplois d'ici 2020) ;
- réouverture d'un tronçon de la Bièvre dans le Val-de-Marne ;
- premières actions pour la Trame verte et bleue ;
- classement de 4 nouvelles Réserves Naturelles Régionales.

Les transports

Les chiffres clés :

⇒ **Budget global : 1,779 Md€ pour les transports (près d'un tiers du budget de la Région).**

- **Investissement : 995,5 M€ (contre 858,85 M€ en 2013, soit une hausse de + 16 %)**
- **Fonctionnement : 784,2 M€ (contre 769 M€ en 2013)**

✓ Repères :

- *8,3 millions de voyageurs empruntent le réseau de transport francilien par jour - contre 6,6 millions de voyageurs il y a 10 ans – soit une hausse de 20 % en 10 ans seulement*
- *3 nouveaux projets de transport majeurs seront mis en service en 2014 (nouvelles lignes de tramway T6 et T8, bus du barreau de Gonesse)*
- *Avec ces 3 mises en service, 143 000 voyageurs vont bénéficier de conditions de vie améliorées*
- *40 chantiers de transport sont aujourd'hui en travaux ou sur le point de l'être*
- *En 2030, 9 Franciliens sur 10 seront à moins de deux kilomètres d'une gare*
- *En 2030, les voyageurs gagneront entre 30 minutes et une heure sur leurs trajets quotidiens*

En 2014, la Région va consacrer un tiers de son budget aux transports :

- **Le budget d'investissement s'élève à 995,5 M€** (contre 858,85 M€ en 2013) et traduit une forte progression des crédits alloués aux transports. L'effort est particulièrement marqué pour les transports en commun : 783 M€ (+ 25 %) dont 150 M€ au titre des ressources régionales supplémentaires à identifier, au titre du Protocole Etat – Région du 19 juillet 2013.
- **Le budget de fonctionnement s'élève à 784,2 M€** (contre 769 M€ en 2013) et se décompose comme suit :
 - 626,65 M€ de contribution au budget du STIF pour assurer le fonctionnement des transports
 - 142,88 M€ pour le financement des mesures tarifaires sociales (tarification sociale, Imagine R, mesures en faveur des jeunes en insertion professionnelle...).

Les années qui s'ouvrent seront décisives pour les transports du quotidien : après l'accord du 6 mars et la signature du Protocole Etat – Région le 19 juillet 2013, **ce sont au total plus de 40 chantiers qui sont aujourd'hui en phase travaux ou sur le point de l'être.**

→Trois grandes priorités guident l'action régionale

- **Améliorer les transports du quotidien**, en renforçant leur régularité et en offrant de meilleures conditions de voyage aux usagers ;
- **Créer une offre nouvelle**, desservant les territoires mal desservis, voire enclavés, ou adaptée aux nouveaux besoins de mobilité et participant au rééquilibrage du territoire, tel que porté par le Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) ;
- **Mettre en place une tarification plus juste** pour instaurer une plus grande solidarité régionale et avancer vers la mise en place du passe Navigo à tarif unique

→Les nouveautés du budget 2014

Tramways et tangentiels

- Nouvelle ligne de tramway T6 Châtillon – Viroflay (78/92) : mise en service 2^{ème} semestre 2014
- Nouvelle ligne de tramway T8 Saint-Denis – Epinay-sur-Seine – Villetaneuse (93) : mise en service 2^{ème} semestre 2014
- Nouvelle branche du tramway T4 vers Clichy et Montfermeil (93) : lancement des travaux (mise en service en 2017)
- Prolongement du tramway T7 Athis-Mons – Juvisy-sur-Orge (91) : lancement des travaux (mise en service en 2018)
- Tram-train Massy – Evry (91) : lancement des travaux (mise en service en 2020)
- Tangentielle Ouest Saint-Cyr – Saint-Germain-en-Laye (78) : lancement des travaux (mise en service prévue pour la fin de l'année 2018)

Bus en sites propres

- Bus à haut niveau de service de Gonesse (95) : mise en service en 2014
- T Zen 2 Melun – Sénart en Seine-et-Marne (77) : lancement des études et travaux (mise en service en 2018/2020)

L'année 2014 sera également marquée par l'avancement du Grand Paris Express, avec la mise en travaux du prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen (75/92/93)

Soutien aux nouveaux véhicules urbains

En 2014, la Région proposera d'accompagner financièrement les collectivités territoriales qui souhaiteraient déployer des bornes de charge pour les véhicules électriques sur l'espace public, dans le cadre du nouveau PDUIF.

Aides à la mobilité

- Vers un effort accru en faveur des jeunes en insertion professionnelle : une réflexion l'élargissement du dispositif mis en place depuis octobre 2011 sera lancée en 2014
- Les travaux sur le financement du Passe Navigo unique se poursuivent en 2014. Grâce aux suppressions de zones et aux hausses de tarifs différenciées pratiquées par le STIF, **l'écart entre le prix du forfait zones 1-2 et le forfait toutes zones s'est déjà réduit de 20 % depuis le 1^{er} janvier 2010.**

Circulations douces

- La mise en œuvre du plan vélo régional va se poursuivre : en 2011, le réseau d'itinéraires cyclables s'étendait sur 2.400 km contre 1.275 km en 1999. 1.100 km supplémentaires sont prévus d'ici à 2020 dans le cadre du Plan de déplacement urbain (PDUIF). Le franchissement de la Seine sera notamment facilité : en Essonne via une passerelle publique entre Soisy-sur-Seine et Evry ; dans les Yvelines via une passerelle piétons/vélo entre Mantes-la-Jolie et Limay ; dans le Val-de-Marne en améliorant le franchissement routier existant à Choisy-le-Roi (RD 86).

→ Des engagements régionaux qui s'inscrivent dans la durée : les opérations en cours

Le budget 2014 permet également de poursuivre les travaux engagés pour de nombreuses opérations, aussi bien de transport public que de transport routier ou fluvial.

RER

Les travaux d'amélioration des RER vont se poursuivre pour apporter une réponse aux nombreux dysfonctionnements dont sont victimes les utilisateurs réguliers des RER. L'année 2014 verra la poursuite des principaux chantiers de modernisation des RER C et D, la réalisation des premiers travaux et des études du schéma directeur du RER A, ainsi que du schéma directeur du RER B au sud.

Après le prolongement de la ligne 4 du Métro à Mairie de Montrouge en 2013, les travaux pour le prolongement à Bagneux se poursuivent (mise en service en 2020).

Bus en site propre

- T Zen 4 à Corbeil (91) : poursuite des études
- T Zen 5 Vallée de la Seine (75/94) : poursuite des études et travaux notamment sur la RD 19 et la RD 5
- T Zen 3 Paris – Les Pavillons-sous-Bois (75/93) : poursuite des travaux
- TCSP Ecole Polytechnique – Christ de Saclay (91) : poursuite des travaux

Grands pôles multimodaux

- Pôle Châtelet-les-Halles (75) : poursuite des travaux (mise en service en 2016)
- Pôle de Juvisy-sur-Orge (91) : poursuite des travaux (mise en service en 2020)
- Pôle de Rosa Parks (75) : poursuite des travaux (mise en service en 2015)

Si la priorité est clairement donnée aux transports du quotidien, les projets de lignes à grande vitesse restent un outil important d'aménagement du territoire. A ce titre, les études se poursuivent, notamment sur la Ligne nouvelle Paris – Normandie (LNPN) et l'interconnexion Sud des TGV.

Aménagement et sécurisation des routes sur tout le territoire francilien

- Aménagement de la Francilienne à l'est entre A4 et RN4 : poursuite des travaux (77)
- Contournement de Roissy : poursuite des travaux (77)
- Barreau A4/RN 36 : poursuite des travaux (77)
- Requalification de la RD 231 : poursuite des travaux (77)
- Doublement de la RD 30 : poursuite des travaux (78)
- Contournement Sud d'Orly : poursuite des travaux (91)
- Requalification de l'ex RN2/RN17 au Blanc-Mesnil : poursuite des travaux (93)
- Requalification de la RD 19 associée au T Zen 5 à Ivry-sur-Seine (94)
- Déviation de la RN 19 à Boissy-Saint-Léger : poursuite des travaux (94)
- RD 7 : poursuite des travaux de requalification (94)
- RD 4 à Persan et de la RD 47 à Thillay Gonesse : poursuite des travaux (95)

Lutte contre le bruit

- RN 13 à Saint-Germain en Laye : poursuite des travaux de protections phoniques le long du réseau ferré (78)
- A6 : poursuite de la requalification environnementale (91)
- Viaduc de Saint-Cloud sur l'A13 : poursuite des travaux de protections phoniques (92)
- Vanves-Malakoff : poursuite des travaux de protections phoniques le long du réseau ferré (92)

- Saint-Denis – cité Paul Eluard : poursuite des travaux de protections phoniques le long du réseau ferré (93)
- A6B au Kremlin – Bicêtre : poursuite des travaux de couverture (94)
- A4 – A86 à Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Créteil : poursuite des travaux de protections phoniques (94)
- Neuilly-sur-Marne, Saint-Mandé, Nanterre et Fontenay-sous-Bois : poursuite des travaux de protections phoniques le long du réseau ferré (94)

Fret

En matière de fret, l'année 2014 sera marquée par la poursuite de la réhabilitation de ports, à leur développement, à l'amélioration de leur desserte ferroviaire ainsi qu'à la poursuite de projet permettant la mise en place de solution alternative à la route (fer et voie d'eau).

→ Les autres mises en service en 2014 pour les transports publics

Poursuite du plan bus mis en œuvre depuis 2013 par le STIF. Sur la période 2013 – 2016, il permettra de renforcer près de 800 lignes de bus (160 lignes sont renforcées à ce jour) aux heures de pointe, en soirée ou les week-ends et les jours fériés, selon les besoins des usagers.

L'enseignement secondaire

Les chiffres clés :

⇒ **Budget global : 655,10 M€ (hors rémunération des agents des lycées)**

- **Investissement : 408 M€**
- **Fonctionnement : 247,10 M€**

✓ *Repères :*

- 471 lycées publics (soit 6,5 millions de m²)
- 450 000 lycéens
- 2,4 milliards consacrés à la construction et à la rénovation des lycées au cours des 10 prochaines années (PPI 2012-2022) (rénovation thermique comprise)

→ L'éducation est une priorité du budget régional

La Région poursuivra en 2014 son engagement en faveur de l'amélioration du patrimoine des lycées. Son budget d'investissement sera doté à hauteur de 408,00 M€ en autorisations de programme (construction, rénovation, d'entretien et d'équipement des lycées). Les orientations fixées par le nouveau programme d'investissement des lycées (PPI) 2012-2022, sont ainsi mises en œuvre au regard des évolutions démographiques, des besoins patrimoniaux et de la réduction des inégalités sociales et scolaires.

L'année 2014 permettra de lancer de nouvelles opérations de rénovation et de nouvelles opérations ciblées, tout en renforçant les crédits consacrés aux diagnostics préalables afin d'optimiser la conduite des chantiers. Elle permettra également de développer des « internats de la réussite », par la création de places nouvelles en lien avec la convention signée avec l'ANRU, et de poursuivre un plan de rénovations thermiques des lycées, dans le prolongement de l'adoption du plan climat régional. Un effort sera également engagé en faveur de l'informatisation des établissements, leur raccordement au très haut débit et le développement du numérique éducatif.

De plus, le budget de fonctionnement de l'enseignement secondaire de 247,10 M€ en autorisations d'engagement, est porteur du nouvel élan donné aux politiques éducatives à travers le nouveau projet éducatif régional. Il vise à accompagner un plus grand nombre d'établissements et de jeunes tout en accentuant le soutien en direction des lycées accueillant les lycéens les plus en difficulté, à travers une intervention spécifique en direction des lycées bénéficiaires de la dotation de solidarité mais aussi par l'ouverture à un public élargi des programmes régionaux en faveur de l'ouverture sociale et de la mobilité internationale. Une attention particulière sera portée sur la lutte contre le décrochage scolaire, grande cause régionale.

→ Accès des élèves à une alimentation de qualité

La Région a par ailleurs initié une réflexion globale touchant à la restauration scolaire dans les lycées franciliens, afin notamment de contribuer à l'égal accès des élèves à une alimentation de qualité et à la modernisation des demi-pensions. Les opérations d'investissement, consacrées à l'équipement des cantines scolaires (bornes de réservation), sont prévues à hauteur de 3 M€ en 2014.

Par ailleurs, la Région souhaite marquer une nouvelle étape et déployer dès la rentrée scolaire de septembre 2014, dans un nombre significatif d'établissements, une tarification unifiée de la restauration scolaire, modulée en fonction du quotient familial. Le périmètre de déploiement de cette première étape sera présenté à l'assemblée régionale au début de l'année 2014 à l'occasion

d'un rapport-cadre précisant les objectifs, les modalités et le calendrier de l'ambition régionale en matière de restauration scolaire. Le budget prévisionnel inscrit est de 2 M€ en autorisations d'engagement.

→ Construction de lycées neufs en 2014

Le budget 2014 permettra notamment :

- d'engager les travaux de construction du lycée international et l'internat de Noisy-le-Grand (93), du nouveau (ou du 5ieme) lycée de Saint Denis et de 3 internats (lycée Pauline Le Rolland à Chevilly-la-Rue (94), lycée Lavoisier à Porcheville (78), lycée Jules Ferry à Versailles (78)).
- de poursuivre la construction du nouveau lycée du Bourget et le financement des études relatives à la construction des internats de Dammartin-en-Goële et de Serris.
- de financer les études pour la construction de 4 nouveaux internats (6,386 M€ d'études) dans le cadre du nouveau PPI 2012-2022 financées en partenariat avec l'Etat (opérations à délibérer en janvier 2014).

Les constructions ponctuelles neuves intègrent dans leur budget l'objectif énergétique d'atteinte du label basse énergie (50 kWh/m² annuel).

Enseignement supérieur et recherche

Les chiffres clés

⇒ **Budget global : 134,61 M€**

- **Enseignement supérieur :**

• **Investissement : 69 M€**

• **Fonctionnement : 7,110 M€**

- **Recherche :**

• **Investissement : 33 M€**

• **Fonctionnement : 25,500 M€**

✓ *Repères :*

- 635 000 étudiants franciliens (27 % du total national)

- 16 universités

- 1^{ère} région de recherche européenne avec 40 % de doctorants et 40 % de chercheurs (publics et privés)

- 16 % d'étudiants internationaux

La Région confirme, dans un environnement budgétaire contraint, un effort significatif en faveur des acteurs franciliens de l'enseignement supérieur et de la recherche, à mettre en perspective avec les autres actions menées par la collectivité régionale en direction des étudiants :

→ le raccordement des sites étudiants et universitaires au Très Haut Débit;

→ la construction de logements sociaux pour les étudiants;

→ la mise en place de l'accès à une mutuelle étudiante pour 7 504 étudiants sur l'année universitaire 2012-2013 ;

→ le financement de la carte imagine R et l'amélioration de la desserte des sites universitaires.

→ **En 2014, deux priorités fortes**

L'emploi :

Le soutien à l'emploi scientifique est la deuxième priorité de l'action régionale dans ce secteur. La Région poursuivra en 2014 cette politique en faveur des jeunes chercheurs qui sont au cœur du potentiel scientifique de l'Île-de-France.. Cela se déclinera dans le financement à 100% d'allocations doctorales dans les champs thématiques des Domaines d'Intérêt Majeurs (DIM) et d'allocations doctorales Ardoc (hors DIM) orientées sur des thématiques de lettres, sciences humaines et sociales. De même, elle accompagnera la poursuite de carrières de jeunes chercheurs en reconduisant l'appel à projets en faveur de l'insertion professionnelle des chercheurs.

L'investissement public :

76 % du budget du secteur sera consacré à l'investissement public (102 M€). Sur l'enveloppe globale **67 M€** seront dédiés aux opérations immobilières inscrites au Contrat de projets État – Région (CPER) 2007-2013. L'année 2014 est une année de prolongation dudit contrat : en raison de l'état d'avancement des projets, cette fin de période contractuelle implique l'inscription d'enveloppes budgétaires particulièrement importantes.

Parmi les opérations immobilières les plus importantes prévues en 2014, peuvent être mentionnés : le lancement d'études pour le bâtiment du Landy destiné au CNAM, les travaux pour le bâtiment de formation continue de Paris X Nanterre, l'Institut de Mathématiques de Paris Sud XI mais aussi la Maison des sciences de l'environnement de l'Université Paris Est-Créteil (UPEC).

La Région a également prévu l'inscription de crédits d'études opérationnelles pour le bâtiment de l'EHESS à Aubervilliers dans le cadre du projet Condorcet. La Région a été à l'origine de cet important projet dédié aux Lettres et aux sciences humaines et sociales, sis à Aubervilliers et au nord de Paris, elle y consacrera au total **171M€**. La Région construit et finance intégralement le bâtiment de l'EHESS et le Grand équipement documentaire. Elle participe à parité avec l'Etat et la Ville de Paris à la construction des bâtiments dédiés aux premiers cycles situés Porte de la Chapelle. Le projet Condorcet fera l'objet d'un protocole général présenté au Conseil régional réuni en assemblée plénière début 2014.

→ Démocratisation de l'enseignement supérieur

De façon plus globale, les crédits dédiés à l'enseignement supérieur au titre de 2014 représentent **76,110 M€, soit 57 % du budget total**. Sur ce secteur, la Région s'efforcera de poursuivre son effort en faveur de l'amélioration **des conditions de vie et d'études des étudiants en faveur de la démocratisation de l'enseignement supérieur** et continuera **d'accompagner les étudiants franciliens, sous conditions de ressources, qui souhaitent bénéficier d'un séjour de formation à l'étranger**, tout en favorisant aussi l'accueil d'étudiants étrangers dans les établissements de son territoire.

Au titre de la priorité régionale en faveur de la démocratisation de l'enseignement supérieur, l'année 2014 sera marquée par la mise en œuvre en année pleine de la délibération adoptée par le Conseil régional ayant créé un nouveau dispositif de bourses pour les personnes détenues qui souhaitent engager ou poursuivre des études supérieures en prison.

Par ailleurs, soucieuse de revaloriser la pratique de la lecture dans les études supérieures, la Région organisera en 2014 la remise du " Prix étudiant de l'essai ", qui permettra à des étudiants, constitués en jury, de récompenser l'auteur d'un essai publié récemment, lors de l'édition 2014 du Salon du livre. Ce prix est parrainé par Cédric Villani, médaille field 2010, et Bernard Stiegler, philosophe.

→ La recherche

Parallèlement à l'investissement public mentionné précédemment, le secteur de la recherche, mobilisera, en 2014, **58,500 M€, soit 43 % du total du budget**.

L'année 2014 sera la troisième année d'activité des réseaux thématiques de recherche " domaines d'intérêt majeur " (DIM) labellisés fin 2011 pour une période de quatre ans. **Une enveloppe totale de 41,458 M€ en autorisations de programme et d'engagement, correspondant à plus de 71 % du budget Recherche**, leur sera dédiée, ce qui témoigne de la priorité donnée à la mise en réseau des acteurs scientifiques dans une région qui représente 40 % du potentiel national de recherche. Le soutien de la Région à l'équipement scientifique des laboratoires (hors DIM), via le dispositif SESAME, qui a fêté ses 20 ans d'existence en 2013, est également significatif et complète celui des DIM au titre des équipements mi-lourds. Enfin, il est à noter que "l'Eau" a été retenue comme thématique annuelle transversale aux appels à projets de la Recherche en 2014.

Soucieuse de valoriser le potentiel de recherche de l'Île-de-France au niveau international, la Région continuera d'accompagner les établissements qui mettent en œuvre une stratégie d'ouverture à l'international et favorisera leur insertion dans l'espace européen de Recherche en mobilisant plusieurs dispositifs (soutien aux coopérations internationales, manifestations scientifiques, Chaires Blaise Pascal, etc.).

Quatrième priorité régionale, la promotion du dialogue sciences - société bénéficiera d'une dotation de près de **1,950 M€** pour développer de nouvelles actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique, notamment au travers d'une nouvelle saison de " Questions de Sciences, Enjeux Citoyens " qui aura pour thématique, « l'Eau ».

Formation professionnelle, apprentissage et emploi

Les chiffres clés

⇒ **Budget global : 728,20 M€**

- Investissement : 37,400 M€
- Fonctionnement : 690,800 M€

- Formation professionnelle : 279,15 M€

- Investissement : 0,300 M€
- Fonctionnement : 278,850 M€

- Apprentissage : 387,65 M€

- Investissement : 37,100 M€
- Fonctionnement : 350,550 M€

- Emploi : 53 M€

- Fonctionnement : 53 M€

+ Services communs :

- Fonctionnement : 8,400 M€

✓ *Repères :*

- 162 CFA
- 102 500 jeunes dans le CFA
- 70 % des apprentis trouvent un poste dans les 7 mois après leur formation
- 120 développeurs en CFA déployés sur toute l'Ile-de-France

L'investissement de la Région pour la formation et l'emploi des Franciliens apparaît déterminant dans la bataille nationale pour l'emploi et le redressement productif. L'Exécutif veut faire de la formation tout au long de la vie un droit pour tous les Franciliens, mais également un levier pour le devenir économique de notre Région.

→ Concernant la formation professionnelle

La Région maintient son effort budgétaire au niveau de 2013 : **278,9 M€ en autorisation d'engagement**, malgré des ressources plus faibles et se fixe notamment les objectifs suivants :

- Développer une offre de formation plus individualisée et territorialisée
- Accompagner la mise en place d'un service public de l'orientation
- Préparer la création du « compte personnel de la formation » défini par la loi de mai 2013,
- Assurer la rémunération et la protection sociale d'un plus grand nombre de stagiaires de la formation professionnelle.

→ Concernant l'apprentissage

La Région, pilote du développement de l'apprentissage, y consacrera **plus de 387,7 M€** dans un contexte de stagnation des ressources et de réforme du financement,

La Région se fixe notamment les objectifs suivants :

- Approfondir son action envers les CFA en investissement (construction, extension ou rénovation des 140 CFA existants et amélioration des conditions de travail des personnels)
- Financer le fonctionnement des CFA tout en renforçant la qualité des formations

- Maintenir, en parallèle, l'effort sur un accompagnement fort des jeunes apprentis
- Soutenir les établissements les plus fragiles
- Favoriser l'accès à un contrat d'apprentissage des jeunes éloignés de la formation ou en rupture de contrat
- Poursuivre la politique régionale de soutien des employeurs d'apprentis en la rénovant
- Poursuivre, en l'élargissant, la démarche d'«Evolution Vers une Optimisation de l'Apprentissage» (EVOA) qui inscrit pleinement les CFA dans la transition écologique et sociale impulsée par la Région.

→ Concernant l'emploi

La Région continuera de s'investir, au-delà de ses compétences obligatoires, en consacrant plus de **50 M€** à financer ou co-financer des programmes en faveur de l'emploi.

Dans un contexte de crise, les régions et particulièrement l'Île-de-France, ont décidé d'accompagner la politique du gouvernement et de créer un effet levier pour amplifier l'effort national en faveur de l'emploi. C'est pourquoi, en 2013, l'ensemble des outils existants ont été rénovés. Afin que l'intervention de la Région soit plus lisible et plus visible, 2 axes ont été retenus :

- le soutien aux publics les plus éloignés de l'emploi ou les plus en difficulté sur le marché du travail par le financement d'actions fortement territorialisées (Chantiers Ecole ; Passerelles entreprises ; appui aux actions mises en place par les PLIE en faveur des publics loin de l'emploi ; soutien au secteur de l'Insertion par l'Activité Economique ; expérimentations en faveur de l'emploi) ;
- l'appui aux employeurs (Emplois-tremplin projet ; Plateforme RH ; soutien aux Groupements d'Employeurs).

En outre, la Région a mis en place une nouvelle aide permettant de cofinancer les Emplois d'avenir exclusivement recrutés en C.D.I. par les employeurs associatifs et du monde de l'ESS.

Développement social et santé

Les chiffres clés

⇒ **Budget global : 256,631 M€**

• **Investissement : 69,060 M€**

• **Fonctionnement : 187,571 M€**

✓ *Repères :*

- *L'Ile-de-France compte 61 établissements publics et 200 établissements de santé à but commercial et 109 établissements de santé privés d'intérêt collectif (hors APHP qui est organisé autour de 12 groupes hospitaliers)*
- *42 000 étudiants (formation initiale, demandeurs d'emploi, salariés, apprentis...), dont 19 000 étudiants financés par la Région et 7 500 boursiers.*
- *7 045 places d'hébergement et insertion*
- *4 345 places de stabilisation*
- *19 732 places d'urgence*
- *700 EHPAD, 60 000 places.*

En 2014, l'action se déclinera autour de 3 axes majeurs : **la priorité à l'emploi, un meilleur accès aux soins, la protection de la santé des populations et la poursuite de la mise en place de la politique sociale.**

→ **Un effort important sur les formations sanitaires et sociales, secteur pourvoyeur d'emplois et d'aides régionales directes aux étudiants**

Le budget alloué aux formations sanitaires et sociales est proposé en hausse pour 2014, avec une dotation de **177,121 M€ en autorisations d'engagement**.

Ce secteur du sanitaire et social offre de réelles opportunités pour développer l'emploi francilien, sur tous les niveaux de qualification et dans des domaines dont l'utilité sociale constitue le fondement même de ces professions. Dans ce secteur, le taux d'insertion est excellent et avoisine les 95% quelques mois seulement après l'obtention du diplôme d'Etat, que ce soit sur les bas niveaux de qualification ou sur les formations supérieures.

Dans ce contexte, la Région souhaite poursuivre **ses financements sur le fonctionnement des centres de formation sanitaire et sociale**, la poursuite **des financements des places ouvertes** précédemment, ainsi que **la création de nouvelles places de formation pour répondre aux besoins** (notamment sur la formation d'éducatrice de jeunes enfants, aide-soignant-e, infirmier-ière, masseur kinésithérapeute...).

Par ailleurs, et dans un objectif de lutte contre la précarité des jeunes, la Région entend poursuivre son effort volontariste sur **la revalorisation des bourses régionales pour les étudiants en formation sanitaire et sociale**.

Au-delà des bourses, il est également proposé une dotation permettant **d'accompagner les étudiants, et les écoles sanitaires et sociales, dans leurs projets de mobilité internationale**, en complément notamment des bourses Erasmus.

→ **La priorité santé se poursuit par la mise en place de la nouvelle politique régionale adoptée en septembre 2012**

En matière de santé publique, la Région Ile-de-France est confrontée à de véritables défis, du fait de l'aggravation des inégalités sociales et territoriales mais aussi de l'augmentation des maladies chroniques liées à notre mode de vie et à la dégradation de notre environnement. A ce sujet, une attention particulière sera portée à la réduction des risques sanitaires liés à l'environnement.

C'est pourquoi la Région souhaite maintenir son effort sur cette politique volontariste en matière de santé en soutenant des projets d'investissement et d'équipement, **grâce à une enveloppe 2014 de 8,160 M€ d'autorisations de programme sur le volet santé**. Cette politique s'articule avec la politique recherche de la Région.

Sur 2014, **le soutien aux structures d'exercice collectif**, telles que les centres de santé et maisons de santé pluridisciplinaires de secteur 1, sera poursuivi car il répond à la fois au besoin de la population en permettant le développement d'une offre de soin de qualité et de proximité, et à celui des jeunes praticiens qui ne souhaitent pas s'installer dans un mode d'exercice libéral et solitaire.

Enfin, la Région continuera à soutenir **des actions de prévention**, d'éducation à la santé, et de promotion de modes de vie plus sains prenant en compte notre environnement, notamment à destination des jeunes, des femmes et des publics les plus fragiles en particulier les personnes atteintes du VIH. Ainsi, la Grande cause régionale de Santé portera en 2014 sur l'alimentation, conformément au rapport CR 111-13 adopté le 22 novembre 2013. Ce budget permettra **la mise en place de nouveaux dispositifs** inscrits dans la délibération cadre, tels que : le soutien aux maisons de naissance pour une prise en charge moins médicalisée, l'accompagnement à l'expérimentation et à la création de salles de consommation à moindre risque pour une meilleure prise en charge des addictions, l'élargissement du dispositif complémentaire santé aux jeunes en insertion et aux apprentis (ne disposant pas de complémentaire employeur), ainsi que la signature de Contrats régionaux d'exercice sanitaire à destination des praticiens et des étudiants pour lutter contre les déserts médicaux.

→ La «politique sociale» mis en place par la Région et renforcé depuis 2008 permet l'accompagnement des publics les plus vulnérables

La politique sociale adoptée par la Région en avril 2011 permet le financement de projets d'investissements exemplaires en matière de respect de l'environnement, mettant la personne au cœur du dispositif et dont l'implantation répond aux besoins de la population.

Sur 2014, il est prévu sur ces lignes une dotation de **57,60 M€ en autorisations de programme et de 2,359 M€ en autorisations d'engagement**. Ainsi, la priorité régionale de soutien aux femmes en difficulté, aux femmes victimes de violences est donc réaffirmée pour cette année, de même que pour les sans-abris, les gens du voyage, les migrants, les personnes âgées ou en situation de handicap.

Une **nouvelle convention de partenariat avec les 8 Maisons Départementales des Personnes en situation de Handicap (MDPH)** sera appliquée dès le début de l'année 2014. Ces conventions visent à contribuer aux fonds de compensation du handicap et ainsi à participer au financement des travaux d'adaptation des logements et à l'acquisition d'aides techniques, d'appareillages. En 2014 la contribution de la Région au fonds de compensation augmentera **d'1M€**.

Enfin, dans le cadre de sa démarche « Région Responsable », la Région prévoit d'adopter en début d'année 2014 **son Agenda 22** permettant ainsi de valoriser toutes les actions qu'elle mène déjà et/ou qu'elle souhaite développer voire renforcer, de manière transversale, pour contribuer à « l'accessibilité universelle » dans tous ses domaines d'intervention.

D'autre part, la Grande cause régionale d'Action sociale portera en 2014 sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le logement

Les chiffres clés

- ⇒ Budget global : 174,07 M€
- Investissement : 173 M€
 - Fonctionnement : 1,07 M€

✓ Repères :

- 5,4 millions de logements
- 48% de ménages propriétaires
- 1,1 million de ménages en situation de vulnérabilité énergétique

Dans un contexte où les sources de financement en faveur du logement social se raréfient, où l'accès au logement reste difficile et où la gouvernance du logement pourrait être modifiée en Île-de-France à la faveur de la loi, **la Région maintient son intervention soutenue en faveur du logement.**

La Région investit 174 M€ pour résorber la pénurie et faciliter l'accès au logement de tous les Franciliens.

→ **Priorité à la construction de logements sociaux et très sociaux**

En 2013, la Région a subventionné la construction de 11 201 logements sociaux.

Avec un budget de 102 M€ (soit 59 % du total), l'action régionale se concentre sur la construction de logements sociaux et très sociaux. 70 M€ sont dédiés à la création de logements sociaux (PLUS) et 31,95 M€ à celle des logements très sociaux (PLAI).

Le partenariat avec la Fondation Abbé Pierre sur la création de logements pour des ménages à très bas revenus est reconduit jusque fin 2015.

→ **La lutte contre la précarité énergétique et sociale : un levier pour la transition écologique**

La Région dédie 21 M€ d'autorisations de programme (+37% par rapport à 2013) à la lutte contre la précarité énergétique et sociale dans le parc HLM et dans les copropriétés (Argenteuil, Clichy-sous-Bois, Grigny 2 notamment).

Cette enveloppe est celle qui connaît la plus forte progression : elle traduit la volonté régionale d'accélérer la transition écologique et sociale dans un secteur créateur d'emplois non délocalisables.

Des consommations énergétiques maîtrisées grâce aux nouvelles technologies

Parmi les opérations financées en 2013 par la Région, plusieurs programmes sont très innovants en matière de mix énergétique et de réduction des consommations énergétiques. Des systèmes récupèrent la chaleur des eaux grises (système Power Pipe) dans certaines rues du 18^{ème} arrondissement de Paris, à Lieusaint, Bois-Colombes ou Gentilly. Une opération dans le 15^{ème} arrondissement est alimentée par la chaleur produite par une ferme de serveurs informatiques. L'OPH 77 a réalisé une opération à énergie passive à Savigny-le-Temple.

→ Renouveaulement du soutien au logement des jeunes, étudiants et apprentis

L'aide à la construction de logements étudiants bénéficie d'une enveloppe de 12 M€ d'autorisations de programme et de 13 M€ pour les logements destinés aux jeunes et aux apprentis.

En 2014, la Région va proposer de poursuivre le partenariat Etat-Région sur la construction annuelle de 4 000 logements étudiants et de 1 500 logements pour les jeunes et apprentis et va actualiser, avec ses partenaires, le Schéma régional du logement étudiant. Elle poursuit également l'expérimentation « Solizen », dispositif d'intermédiation locative en faveur du logement des jeunes.

L'aménagement

Les chiffres clés

⇒ Budget global : 147,31 M€

- Investissement : 119,5 M€
- Fonctionnement : 27,81 M€

✓ Repères :

- 11,8 millions de franciliens (2,2 à Paris)
- 1ère région économique française
- 2ème plateforme fluviale d'Europe
- 1^{ère} destination touristique mondiale

→ Aménagement : priorité aux orientations du schéma directeur

2014 sera l'an I de mise en œuvre du schéma directeur régional d'aménagement. Avec ce schéma baptisé Ile-de-France 2030 (adopté le 18 octobre 2013), la Région conforte son rôle majeur dans l'aménagement des territoires franciliens.

Le budget 2014 en matière d'aménagement est doté de 147,31 M€ (autorisations de programme + autorisations d'engagement). En investissement, 119,5 M€ sont provisionnés, en hausse de 12% par rapport à l'année dernière, ainsi que 27,81 M€ en fonctionnement.

Avec ce budget, la Région accompagne et accélère les projets d'aménagement des maires bâtisseurs dans les territoires stratégiques et prioritaires, en finançant notamment des équipements structurants. En investissement, les autorisations de programme augmentent de plus de 27 % (de 59,4 M€ à 82 M€) quand les crédits de paiement sont renforcés de 18 % (de 28,68 M€ à 35 M€).

→ Prolongation du CPER 2007-2013

Son action d'accompagnement des collectivités est garantie grâce à la prolongation d'une année supplémentaire des dispositifs du CPER 2007-2013. Dans le prolongement des investissements du précédent contrat, les territoires ciblés sont Seine aval à Cergy, Plaine de France et l'aire d'influence de Roissy, de Marne-la-Vallée à Meaux, Orly Rungis Seine Amont (ORSA) et l'ensemble Sénart, Massy-Palaiseau, Saclay, Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Centre Essonne Seine Orge et la Communauté d'agglomération Est Ensemble.

Politique de la ville et renouvellement urbain

Les chiffres clés

⇒ Budget global : 87 M€

- Investissement : 78 M€
- Fonctionnement : 9 M€

✓ Repères :

- En Ile-de-France, 2,5 millions d'habitants vivent dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, soit 21 % de la population francilienne ; dont 52,2 % vivent dans l'une des 157 zones urbaines sensibles (soit 1,3 millions d'habitants ou 11 % des franciliens vivant en ZUS)
- La pauvreté est trois fois plus élevée dans les quartiers Politique de la ville que sur le reste du territoire francilien
- Convention avec les 108 villes franciliennes ayant une ZUS sur leur territoire
- 3 appels à projets/an
- 920 projets soutenus

→ Corriger les inégalités sur le territoire

Afin de corriger les inégalités sur son territoire, la Région maintient son engagement en faveur de la politique de la ville et du renouvellement urbain, en partenariat avec l'Etat. Le budget 2014 s'inscrit dans une phase de redéfinition des axes de la politique nationale : nouvelle géographie prioritaire en cours d'élaboration, lancement d'un deuxième programme national de renouvellement urbain (PNRU 2) et projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Le budget d'investissement de 78 M€ de la Région permet de poursuivre le partenariat avec l'ANRU pour le renouvellement urbain des quartiers conclu jusqu'en 2015. Elle permet aussi de soutenir les territoires ayant signé des CUCS (contrat urbain de cohésion sociale). Les crédits aux acteurs associatifs sont maintenus à hauteur de 9 M€ en faveur de la politique de la ville.

Sécurité

Les chiffres clés

⇒ **Budget global : 28,753 M€**

• **Investissement : 26 M€**

• **Fonctionnement : 2,753 M€**

✓ *Repères :*

- *Jeunes Violences Ecoute, + de 590 000 visites sur le site, + de 6 700 appels*
- *12 bases de loisirs propriétés de la Région (3 000 hectares d'espace naturel aménagé), 11 opérations de sécurité financées en une année*
- *6,8 M€ pour la rénovation ou la construction de 12 commissariats ou hôtels de police*
- *129 opérations de sécurisation conduites dans 103 lycées franciliens*
- *5,8 M€ affectés au financement de la sécurité dans les transports publics franciliens (équipement de nouvelles gares en vidéo-surveillance et optimisation du réseau*

La Région soutient un programme d'actions contribuant à l'amélioration de la sécurité en Ile-de-France. Ces actions s'inscrivent notamment dans un partenariat avec l'État et les collectivités locales pour lutter contre l'insécurité en Ile-de-France en développant les actions locales de prévention et d'accès au droit, en renforçant la sécurité dans les lycées, les propriétés régionales, les transports, et en soutenant l'implantation des forces de l'ordre sur son territoire.

Les actions de sécurité font l'objet d'un travail transversal au sein de la Région, notamment en matière de **transports, de lycées et de propriétés régionales**.

Le budget 2014 s'inscrit dans la réaffirmation de l'effort financier de la Région dans chacun de ses secteurs d'intervention.

→ **Poursuite des actions engagées en termes d'investissement**

- Sécurisation des lycées franciliens : réalisation d'études, de travaux ou versement de subvention aux EPLE pour permettre d'assurer une sécurité renforcée des lycées
- Sécurisation des bases régionales de plein air et de loisirs : mise en sécurité des propriétés régionales
- Aide à l'implantation locale des forces de sécurité par convention liant la Région et le Ministère de l'Intérieur
- Transports en commun : protection des personnes et de maîtrise des espaces ferroviaires

→ **Financement d'actions visant à développer la prévention, la médiation et l'accès au droit**

Poursuite de l'implication de la Région pour favoriser le traitement et la prévention des violences subies par les jeunes et leur entourage, notamment au de la plateforme téléphonique et internet Jeunes Violences Écoute. Le budget 2014 permettra d'exécuter le nouveau marché attribué à l'École des Parents et des Éducateurs, association qui met en œuvre ce dispositif.

Enfin, le rapport « Médiation, prévention, protection » adopté le 16 février 2012 s'articule autour de trois axes principaux, à savoir la médiation, la prévention et la protection des publics fragiles. Il est mis en œuvre par le lancement d'appels à projet à destination des associations ou des collectivités.

Ce même rapport a créé l'**Observatoire régional des violences faites aux femmes**, qui a été lancé le 25 novembre dernier à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences

faites aux femmes. Ce 1^{er} observatoire régional sur la question a été mis en place au sein du Centre Hubertine Auclert et conduira trois missions principales :

- la production et la diffusion de connaissances sur le phénomène des violences faites aux femmes;
- la mise en œuvre d'actions de formation, de sensibilisation et de prévention ;
- la coordination des acteurs travaillant dans le cadre de l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Les stratégies territoriales de sécurité (en fonctionnement) sont également un axe d'intervention régional important et permettent le cofinancement de diagnostics locaux de sécurité engagés par les collectivités territoriales pour définir des stratégies de sécurité et de prévention de la délinquance. Pour l'année 2014, la dotation budgétaire de 1,763 M€ permettra la mise en œuvre de cette nouvelle politique régionale.

Citoyenneté

Les chiffres clés

⇒ **Budget global : 5,95 M€ (fonctionnement)**

✓ *Repères :*

- *La part des associations franciliennes est majeure car elles représentent plus de 20% du nombre d'associations nationales*
- *Le secteur associatif en IDF compte 285 000 salariés, soit 17% des effectifs salariés nationaux de ce secteur*
- *44 % des franciliens adhèrent à une association*
- *1,8 millions de bénévoles en IDF, soit 19 % de la population francilienne*
- *140 jeunes siègent au Conseil Régional des Jeunes*

→ **Les priorités en 2014**

Les différentes commissions du **Conseil Régional des Jeunes (CRJ)** poursuivront leurs travaux en 2014 dont le principal objectif est l'organisation d'un forum ouvert aux autres conseils des jeunes du territoire.

En matière de dispositifs de **subvention aux acteurs associatifs** l'accent sera mis sur une plus grande sélectivité des aides régionales tant en termes de porteurs de projets que de projets eux-mêmes. Le choix des projets citoyens sera, comme en 2013, particulièrement priorisé vers des actions innovantes émanant de nouvelles structures. Un bon équilibre devra en outre être trouvé entre projets permettant de renforcer la citoyenneté et projets permettant de nourrir la vie démocratique (mise en débat des politiques publiques).

En matière de **lutte contre les discriminations**, l'année 2014 verra le lancement d'un appel à projets spécifique à l'égalité entre les femmes et les hommes. Sur cette même thématique, le Centre Hubertine Auclert sera accompagné dans son intégration d'un observatoire régional des violences faites aux femmes. Au-delà, en lien avec l'Agence Régionale de Promotion de l'Égalité (ARPE) et la Mission administrative transversale de lutte contre les discriminations (MAT), le suivi de la première année des plans régionaux de lutte contre les discriminations et pour l'égalité femmes/hommes sera assuré. Des temps d'échange seront ménagés avec les collectivités engagées dans des plans équivalents de lutte contre les discriminations, et l'articulation entre chercheurs et opérateurs sera activement recherchée. En outre, une offre régionale de nouvelles formations-actions à la lutte contre les discriminations sera formalisée par le biais d'un marché public en 2014 ; l'objectif sera de toucher de nouveaux partenaires de la Région sur une base élargie. La MAT sera associée aux travaux de rédaction du nouveau cahier des charges. Enfin, la Région continuera à organiser ou à accompagner des événements (colloques, séminaires, campagne de sensibilisation...) lors des dates symboliques de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes/hommes.

S'agissant du dispositif de **soutien aux radios et télévisions locales**, les aides à la diffusion des radios associatives du territoire viseront en priorité les acteurs non soutenus en 2013.

Quant au **Fonds régional de développement de la vie associative**, avec une enveloppe budgétaire en hausse de près de 18%, la Région renforcera son soutien aux associations en phase de structuration régionale, quelle que soit leur échelle, et à la formation de leurs bénévoles.

Culture

Les chiffres clés

⇒ **Budget global : 95,65 M€**

- **Investissement : 33 M€**
- **Fonctionnement : 62,65 M€**

✓ *Repères :*

- *La Région Ile-de-France a soutenu depuis plusieurs années plus de 500 films, 350 lieux et compagnies*
- *48 % des emplois français des industries créatives sont en Ile-de-France*
- *L'économie créative en Ile-de-France représente 500 000 emplois (10 % de l'emploi total en IDF)*
- *L'Ile-de-France représente : 1 000 librairies, 190 festivals du film, 350 théâtres, 300 cinémas, 1 000 galeries d'art, 800 bibliothèques*

Attentive aux besoins des acteurs des différents champs artistiques et des territoires, la Région assurera en 2014 un soutien renouvelé aux projets porteurs des orientations qu'elle a définies dans les quatre domaines prioritaires :

- **le cinéma et l'audiovisuel,**
- **le spectacle vivant,**
- **le livre et la lecture,**
- **le patrimoine,**

auxquels s'ajoute une attention spécifique au développement de la création plastique.

La Région s'engage de manière significative en faveur de **l'emploi des artistes et de l'emploi culturel** - priorité régionale globale - car en Ile-de-France, la culture est clé pour cet enjeu majeur puisque le territoire concentre 45 % des postes des industries créatives ; la culture y représente 5,5 % de l'emploi francilien (contre 1,9 % en régions) et aussi plus de 50 % des intermittents du spectacle y résident, comme 1/3 des compagnies de théâtre et de danse, et plus encore, 90 % des activités du secteur essentiel pour l'avenir de l'image sous toutes ses formes.

La culture nourrit, en outre, une activité touristique essentielle, notamment par la mise en valeur de la richesse du patrimoine francilien. Quant à la politique régionale du livre, elle cible les maillons les plus fragiles d'une chaîne très intriquée articulant auteurs, éditeurs indépendants et librairies notamment. La politique régionale cherche ainsi à avoir le meilleur effet-emploi possible dans un secteur très affecté par la crise économique et par la mutation, notamment numérique, qu'il traverse.

2014 sera le temps de la consolidation de l'ensemble des interventions culturelles sur lesquelles la Région s'est engagée et de déployer celles qui sont plus récentes : aides aux musiques actuelles, aux fabriques de la culture, aux arts de la rue et du cirque, en faveur de l'écriture de scénarii.

2014 sera, enfin, l'année de la mise en œuvre d'un projet-phare : le musée passager. Renforçant sa démarche de soutien à la création, à la diffusion et à la médiation, la Région entend offrir, avec ce projet itinérant, un mode différent de visibilité et de proximité avec la création contemporaine, au cœur de l'espace public, en de nombreux points du territoire.

Sports et loisirs

Les chiffres clés

- ⇒ Budget global : 60,4 M€
- Investissement : 51,5 M€
 - 32,5 M€ pour les équipements sportifs
 - 19 M€ pour les bases de loisirs, en hausse de 18 % cette année
- Fonctionnement : 8,9 M€
 - 7,3 M€ pour le sport
 - 1,6 M€ pour les loisirs

✓ Repères :

- 1^{ère} région sportive française avec 6,5 millions de pratiquants, 19 300 clubs et plus de 2,5 millions de licenciés
- 4 Franciliens sur 10 ne peuvent pas partir en vacances l'été.

→ Les nouveautés du budget 2014

Construire des équipements sportifs structurants pour permettre aux Franciliens d'avoir accès à la pratique sportive

- Extension du Centre régional d'aviron de Fontainebleau (77) : courant 2014
- Réalisation des travaux sur le golf national de Guyancourt (78), permettant l'accueil et l'organisation de la Ryder'sCup en 2018 : livraison attendue en 2015
- Extension du Centre régional d'escalade à Massy (91) : courant 2014
- Lancement des études pour la création du Centre national de hockey-sur-glace à Cergy (95)

Développer les terrains synthétiques de grands jeux

Les terrains synthétiques permettent une qualité de pratique ainsi que des amplitudes d'utilisation plus importantes pour les sportifs. Le synthétique permet également de réduire très fortement le coût de fonctionnement des équipements. En 2014, plusieurs projets de construction et d'extension sont attendus dont :

- Bussy-Saint-Georges (77)
- Nemours (77)
- Pontault Combault (77)
- Saint-Mard (77)
- Epône (78)
- Rueil-Malmaison (92)
- Saint-Denis (93)
- Le Raincy (93)
- Bry-sur-Marne (94)

→ Aménager et entretenir les bases de loisirs régionales

Réparties sur 3000 hectares, les 12 bases de loisirs régionales accueillent chaque année de nombreux Franciliens. En 2014, les aménagements suivants sont notamment prévus :

- Base de loisirs de Bois-le-Roi (77) : lancement des études pour la reconstruction du centre d'hébergement « Planète 7 – 11 ans »
- Base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (78) : lancement des travaux pour la rénovation du relais des canardières
- Base de loisirs de Val de Seine : mise en œuvre du projet de modernisation du centre nautique

→ Des engagements régionaux qui s'inscrivent dans la durée : les projets en cours

- **Développer l'emploi en Ile-de-France** avec les emplois d'avenir, les ligues, les comités régionaux et les clubs sportifs franciliens. Tel est le cas de la Ligue de Paris Ile-de-France de football et de son projet « Un Club, un emploi ». C'est également le cas de la Ligue de basket, du comité de canoë-kayak. La Région soutient également l'emploi via la formation des professionnels du sport.
- **Développer le site sportif de Vaires-sur-Marne (77)** dont les travaux devraient commencer au second semestre 2014. Cet équipement permettra de satisfaire tous les publics : pratiques de loisirs pour le grand public, besoins d'entraînement des Pôles sportifs et nécessités techniques pour les compétitions internationales.
- **Promouvoir l'Ile-de-France et son rayonnement international par le sport.** En 2014, la Région accueillera plusieurs événements internationaux : le Championnat du Monde de gymnastique acrobatique, le Championnat d'Europe junior de canoë-kayak à Mantes-la-Jolie (78), la Coupe de Monde de rugby féminin à Paris (75) et Marcoussis (91).
- **Construire et réhabiliter les piscines** qui sont les équipements sportifs les plus utilisés en Ile-de-France - devant les gymnases et les stades.
- **Développer les actions vers les personnes en situation de handicap**
- **Financer les dispositifs pour l'accès aux loisirs et aux vacances**
- **Piloter et animer la Conférence régionale du sport**

Administration générale

Les chiffres clés

⇒ **Budget global (hors personnels) : 73,455 M€**

• **Investissement : 7,730M€**

• **Fonctionnement : 65,725 M€**

⇒ **Dépenses de personnels : 434 M€**

Repères :

- *L'Île-de-France est la région ayant le moins d'agents par habitant (10 500 au total, 1800 au siège et 8700 dans les lycées).*
- *L'Île-de-France est la région ayant les dépenses de fonctionnement les plus faibles.*

→ **Poursuite de la démarche de maîtrise des dépenses**

Les charges de personnel au siège évoluent de 2,86 % sous l'effet mécanique du GVT (glissement vieillesse technicité), des mesures réglementaires (augmentation du SMIC et des catégories C, revalorisations des pensions civiles...), de la mise en œuvre du dispositif des emplois d'avenir avec 70 arrivées en 2014.

En dehors des frais exceptionnels liés au déménagement de l'unité Aménagement durable de la Tour Maine Montparnasse, les charges de fonctionnement général des services généraux et des assemblées baissent de 2,72 %.

Les dépenses de communication sont en baisse pour la huitième année consécutive (- 4 % par rapport à 2013 et -10 % depuis le début de la mandature).

→ **Poursuite de la « déprécarisation » des agents des lycées**

Les charges de personnel concernant les agents des lycées augmentent de 4,34 % afin de poursuivre l'amélioration du service public dans les 471 lycées franciliens. Le budget 2014 maintient l'effort de « déprécarisation » des agents non-titulaires (240 agents mis au stage), et la poursuite de la revalorisation du régime indemnitaire des agents titulaires.

Actions internationales et européennes

Les chiffres clés

⇒ Budget global : 8,85 M€

- Investissement : 2,750 M€
- Fonctionnement : 6,100 M€

Repères :

14 zones de coopération décentralisée (Hanoi, Dakar, Kayes, Nouakchott, Santiago, Sao Paulo, Québec, Pékin, Erevan, Gauteng, Beyrouth, Antananarivo, Jérusalem)

→ Renforcement de la coopération décentralisée

La Région fait le choix de concentrer l'action internationale sur ses zones de coopération prioritaire et d'y renforcer les actions de solidarité et de rayonnement.

Les partenariats avec les régions appartenant à des pays ne relevant plus d'une logique d'aide publique au développement (au Brésil au Chili, en Chine...) se concentreront sur les enjeux de la croissance urbaine, et sur la promotion de l'expertise et des savoir-faire franciliens, publics et privés, dans des domaines de compétences et d'intervention de la Région : transports, aménagement du territoire, développement économique, formation professionnelle, environnement... La priorité donnée au positionnement des acteurs économiques franciliens sur les marchés des pays concernés est réaffirmée.

Pour les régions appartenant à des pays relevant de l'aide publique au développement, les actions de solidarité seront poursuivies et renforcées. L'appui institutionnel et l'accompagnement en matière de décentralisation resteront au cœur du soutien que la Région apportera à ses partenaires. La situation de crise dans laquelle sont plongés les pays de plusieurs régions avec qui la Région entretient des relations de coopération (Kayes, Antananarivo, Gonaïves) pourra la conduire à engager des actions spécifiques (comme l'aide aux populations déplacées au Mali en 2013).

→ Solidarité internationale et aide aux associations

Par ailleurs, nos dispositifs phare de soutien aux associations franciliennes, en matière de solidarité en particulier, sont renforcés avec l'augmentation des fonds du programme Méditerranée (+ 25 %), et Aramis (pour des micro-projets de solidarité internationale + 25 %).

Enfin, l'effort de visibilité de l'action internationale sur notre territoire est maintenu, autour de l'animation régionale et du lien avec les diasporas et les associations de migrants.

→ Rayonnement et développement du territoire francilien

Le budget 2014 permettra ainsi de développer le soutien aux acteurs économiques franciliens (en particulier les PME et ETI) souhaitant mener, dans les zones de coopération prioritaires de l'Île-de-France, des projets à même de favoriser l'emploi et la croissance durable de notre territoire. Seront encouragées, notamment dans les pays à fort potentiel de développement, la valorisation et la promotion des expertises et savoir-faire franciliens dans des secteurs excellence. Dans cet esprit, une attention particulière sera accordée aux champs de "la ville durable" et de la gestion de la croissance urbaine, pour permettre aux acteurs franciliens de nouer des partenariats à même de produire de fortes retombées pour notre territoire.

La Région poursuit également son action pour la mobilité internationale des Franciliens (en particulier les demandeurs d'emploi et les jeunes) et la promotion économique du territoire et de ses acteurs (PME, ETI, Pôles de compétitivité...) dans les pays « émergés ».